



DEMANDE D'INTERVENTION PARTICULIERE

G-v08

Fermeture ou travaux spéciaux sur branchement d'eau et d'assainissement collectif

DEMANDEUR

Mme M NOM et Prénom :

Adresse :

Commune :Code postal :

Téléphone fixe : Mobile :

Fax : Email :

LIEU D'INTERVENTION

Adresse :

Lotissement : Section : Parcelle :

Commune :Code postal :

NATURE DE LA CONSTRUCTION

Particulier : habitat individuel résidence secondaire habitat collectif : nombre de logements :

Professionnel : local professionnel industriel agricole

TYPE D'INTERVENTION

Le demandeur sollicite l'exécution des travaux suivants : (cochez la case qui convient)

EAU POTABLE :

• Branchement particulier :

Pose d'un branchement supplémentaire (« confort »)

Remplacement

Déplacement

Modification (Nombre compteur, débit)

demande de vérification d'un compteur sur banc d'essai (Laboratoire agréé)

Fermeture temporaire

demande de vérification d'un compteur par jaugeage

Fermeture définitive pour résiliation d'abonnement

Autre :

ASSAINISSEMENT :

• Branchement particulier :

Pose d'un branchement supplémentaire (« confort »)

Déplacement

Autre :

PIÈCES À JOINDRE À LA PRÉSENTE DEMANDE :

le plan de situation

le plan de masse avec emplacement souhaité du/des branchement(s)

un plan avec l'emplacement proposé pour le compteur d'eau (plan du sous-sol du bâtiment le cas échéant)

en cas d'usage agricole, industriel, ou/et ne générant pas d'eaux usées, toutes les pièces et justificatifs nécessaires afin de prouver le caractère effectif de cet usage et le débit souhaité (en m3/h).

A : Le :

Signature du demandeur : (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

À RÉCEPTION

DE CETTE DEMANDE,

Le SEAPaN prendra contact avec vous pour vous expliquer les procédures à suivre, ainsi que les conditions financières qui en découlent.

CCPN-Service Eau et Assainissement du Pays de Nay – PAE Monplaisir – 64800 BENEJACQ

TÉL : 05 59 61 11 82 • FAX : 05 59 61 48 48 • WEB : www.seapan.fr • E-MAIL : accueil.seapan@paysdenay.fr

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs du SEAPaN dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant les services du Trésor Public. Sauf mention contraire, l'ensemble des champs du formulaire sont obligatoires pour traiter votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Correspondant Informatique et Libertés du SEAPaN.